

- Renouvellements de janvier marqués par un profond durcissement du marché
- SI Re renforce durablement la qualité de son portefeuille

# STEPS 1/23

## Renouvellements de janvier marqués par un profond durcissement du marché

Les renouvellements de janvier 2023 ont modifié les paradigmes dans le secteur de l'assurance. Même des réassureurs confirmés ont admis n'avoir encore jamais vécu de tels dans leur carrière. Le secteur s'attendait certes à un nouveau durcissement du marché, mais presque personne n'avait anticipé une contraction aussi vaste et abrupte. Ces dernières années, les réassureurs avaient demandé des tarifs plus élevés, qu'ils avaient obtenus dans certaines branches, mais l'afflux continu de capitaux frais sur le marché venait à chaque fois saper les efforts de discipline. Cette fois, la situation a bien changé : les conditions contractuelles, les franchises et les tarifs se sont massivement durcis. Des contrats ont dû être entièrement restructurés suite à l'abandon de couvertures ou de tranches.

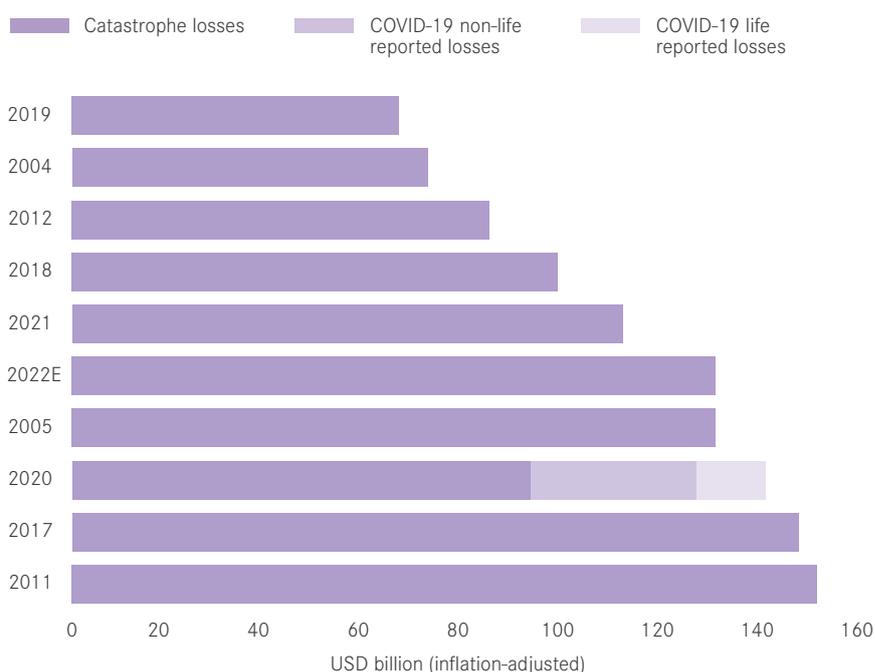
Les crises économiques et géopolitiques concomitantes, accentuées par les effets du changement climatique, expliquent ce durcissement du marché. Alors que les conséquences de la pandémie se faisaient encore sentir, le secteur a dû faire face au coût élevé des événements naturels des années précé-

dentes. De plus, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a ravivé les guerres de conquête et la logique des blocs de l'après-guerre. La situation n'est guère meilleure en Extrême-Orient, puisque les tensions entre les États-

Unis et la Chine affectent l'économie mondiale.

La hausse de la demande enregistrée après le recul de la pandémie, les difficultés d'approvisionnement

ANNÉES AFFICHANT LES PERTES LES PLUS ÉLEVÉES



Source : Howden, The Great Realignment, janvier 2023

et l'augmentation des prix de l'énergie résultant de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont porté l'inflation à un niveau que l'on n'avait plus vu depuis des décennies, celle-ci avoisinant les 10% en Europe et aux États-Unis. Les banques centrales y ont réagi tardivement, mais résolument, puisque les taux d'intérêt n'avaient encore jamais été relevés à de si brefs intervalles et par paliers si importants qu'au cours de l'année passée. Viennent s'y ajouter les difficultés d'approvisionnement, les fluctuations considérables des prix de l'énergie et l'ouragan Ian, qui est le deuxième événement naturel le plus coûteux dans l'histoire de l'assurance (dommages assurés d'environ 60 milliards d'USD).

L'assurance doit relever de nombreux défis  
Avec des dommages assurés estimés à quelque 130 milliards d'USD, 2022 est devenue la quatrième année la

plus coûteuse de l'histoire de l'assurance. Pire : le classement des dix années les plus coûteuses en comprend sept sur la seule dernière décennie.<sup>1</sup> Il faut se rendre à l'évidence : le changement climatique est une réalité qui doit se refléter dans les tarifs d'assurance des risques tant primaires (p. ex. tempêtes tropicales) que secondaires, dont la fréquence et la gravité ont sensiblement augmenté en Europe ces dernières années. On peut citer à titre d'exemples la dépression Bernd, qui a provoqué en 2021 une crue dans la vallée de l'Ahr et des dommages assurés de plus de 10 milliards d'EUR, les vagues de chaleur, les incendies de forêt et les nombreux orages de grêle qui ont particulièrement touché la France en 2022.

Les résultats techniques de 2022 ont été mis sous pression à mesure que la hausse des taux d'intérêt réduisait la valeur vénale des placements. Les

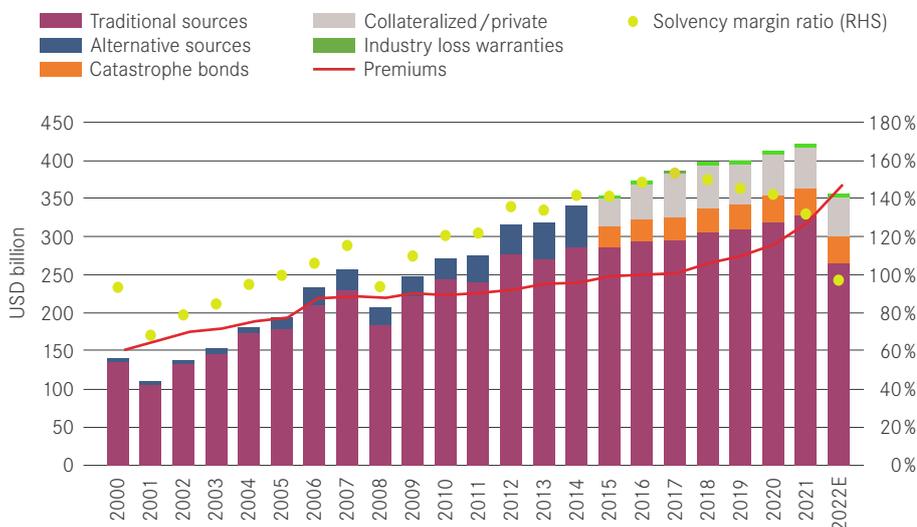
pertes non réalisées se sont dès lors accumulées dans les comptes des assureurs, dont le taux de solvabilité a chuté.

Pour la première fois depuis la crise financière, la capacité de la réassurance à supporter les risques a reculé en 2022. Le capital-risque a baissé de plus de 50 milliards d'USD pour s'inscrire à quelque 350 milliards, tandis que la marge de solvabilité a fléchi, passant de 130% à moins de 100%.<sup>2</sup>

En outre, la dislocation du marché des rétrocessions s'est considérablement accentuée. En d'autres termes, ce marché se découple un peu plus de celui de la réassurance et représente désormais une source de capitaux encore plus faible pour les réassureurs. SIRe avait déjà averti de cette évolution il y a quelques années, estimant que les réassureurs deviendraient dépendants du marché des rétrocessions. Et cela s'est confirmé.

Compte tenu des nombreux sinistres liés aux événements naturels des années précédentes – en particulier aux États-Unis – et à l'ouragan Ian, les capitaux qui servent de contrepartie dans les contrats d'Insurance-linked Securities (ILS) pour couvrir les risques de réassurance sont bloqués. Les investisseurs se retrouvent ainsi privés de la possibilité de les réinvestir, ce qui crée un climat d'insécurité sur les marchés. Cette source de capitaux, qui était devenue la principale ressource pour les rétrocessions au cours des années précédentes, s'est tarie. Lors des renouvellements de janvier 2023, d'importants rétrocessionnaires ont résilié leurs participations ou refusé de souscrire de nouvelles affaires. Des capacités ont en outre été perdues en raison de la dévaluation de réassureurs renommés.

CAPITAL DE RÉASSURANCE IMMOBILISÉ ET PRIMES DE RÉASSURANCE BRUTES AU NIVEAU MONDIAL (TOUS SEGMENTS), DE 2000 À 2022



Source : Howden, The Great Realignment, janvier 2023

<sup>1,2</sup> Howden, The Great Realignment, janvier 2023

L'inflation joue également un rôle important dans la capitalisation du secteur. D'un côté, elle accroît les valeurs à assurer et donc les primes d'assurance. De l'autre, elle augmente les coûts des engagements en cours, qui devront notamment être versés à l'avenir pour les risques à déroulement long. Les réserves et les calculs de primes doivent d'ores et déjà prendre en compte ces pertes de valeur induites.

Enfin, il convient de garder à l'esprit que le montant et la fréquence des sinistres progressent non seulement lors d'événements naturels, mais également – à cause de la guerre – dans des branches telles que l'aviation, le transport ou la cyberassurance. Eu égard au phénomène d'inflation sociale, nous pensons que les litiges en matière de responsabilité civile iront croissant et que les tribunaux alloueront des dommages-intérêts plus élevés.

#### Impact sur les renouvellements

Les contrats n'offrant pas de possibilité de récupérer la sinistralité des exercices précédents ont eu du mal à trouver une couverture lors des renouvellements de janvier 2023. Il n'y avait pas d'alternative aux hausses tarifaires parfois considérables, et aucune baisse de tarif ne devrait être possible dans un avenir proche.

Les tarifs des contrats sans sinistre ont progressé de 30% à 40%, et ceux des contrats sinistrés, de plus de 50%. En outre, les franchises ont parfois doublé. Dans l'assurance des dommages aux biens, il n'est pas rare que seuls les événements dont la période de retour est supérieure à une fois tous les cinq ans puissent être couverts. Dans le même temps, les commissions ont sensiblement reculé, tandis que les participations aux pertes se sont accrues. Il n'est plus possible de réassurer des couvertures agrégées, les réassureurs exigeant que les

couvertures se réfèrent à des risques dénommés (named perils). De plus, la définition temporelle des sinistres est désormais plus stricte.

Les assureurs directs qui n'avaient pas anticipé et, surtout, pas budgété ces hausses tarifaires ont été contraints de revoir leur politique en matière de rétention. Nous estimons dès lors que la discipline ayant caractérisé les relations entre les réassureurs et les assureurs directs lors de ces renouvellements prévaudra également dans les négociations contractuelles entre ces derniers et leurs clients.

## SI Re renforce durablement la qualité de son portefeuille

Lors des renouvellements du 1<sup>er</sup> janvier 2023, SI Re a mis à profit le durcissement sensible du marché pour renforcer sa rentabilité, augmenter son volume de primes et étoffer son portefeuille. Nos nouvelles relations clients et les adaptations de nos affaires en portefeuille ont permis d'étendre notre diversification. Nous avons développé de manière ciblée nos engagements dans les branches et les régions où les conditions du marché ont évolué favorablement, et les avons réduits au cas par cas lorsque ces dernières sont restées en deçà de nos attentes. Dans l'ensemble, nous sommes convaincus d'avoir amélioré durablement la qualité et la résilience de notre portefeuille.

Comme indiqué dans l'article principal, le marché s'est massivement durci lors des renouvellements de janvier 2023, les prémises de ce durcissement s'esquissant depuis quelques années sur le marché de la rétrocession. La convergence des incertitudes économiques, géopolitiques et climatiques, qui se sont manifestées par une sinistralité à nouveau élevée, a considérablement affecté tant les placements que les résultats de souscription des assureurs. Dans le même temps, le marché de la rétrocession, qui était devenu ces dix dernières années la principale source de capital-risque, s'est tari. Pour la première fois depuis la crise financière de 2008, le marché a dû faire face à une réduction des capitaux de réassurance disponibles, tandis que les besoins en réassurance

des assureurs directs se sont accrus en raison de l'augmentation des sommes assurées provoquée par la reprise de l'inflation.

Des hausses tarifaires sans précédent ont donc eu lieu, notamment sur les contrats de réassurance des catastrophes. Selon le Guy Carpenter Property Catastrophe Rate-on-Line (ROL) Index, le ROL a progressé de 30% sur les marchés américain et européen pour les contrats de réassurance de dommages aux biens catastrophiques. Si l'on considère l'influence des crues causées par la dépression Bernd dans la vallée de l'Ahr en 2021, la hausse cumulée est de 67% par rapport à 2017.

Outre ces hausses de tarifs, les conditions et les clauses se sont durcies, engendrant des franchises plus éle-

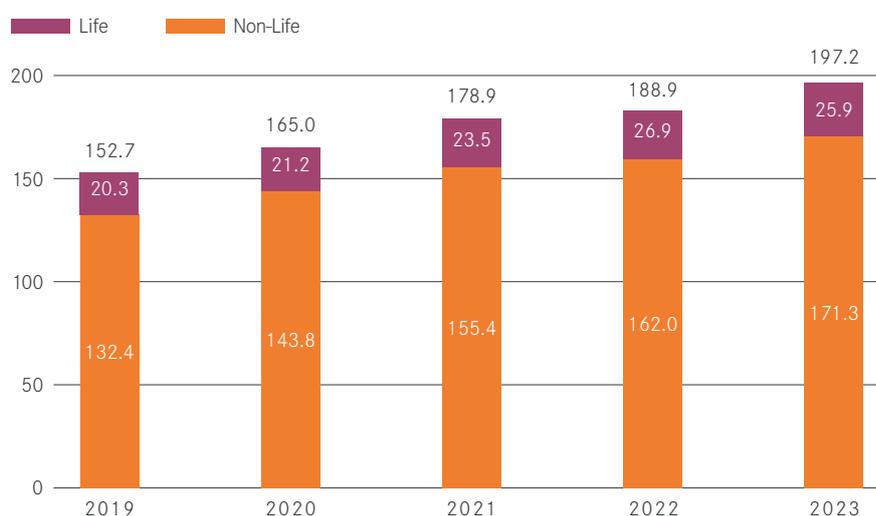
vées, des montants de couverture plus faibles et une raréfaction de l'offre des contrats en Stop-Loss ou en Aggregate XL. Pour finaliser le placement de leurs programmes, certaines cédantes ont dû accepter des conditions différenciées, voire conserver une partie de ces contrats pour leur propre compte.

Renforcement majeur de la rentabilité

Plus de 50% des affaires Dommages du portefeuille de SI Re à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ont été soit résiliées, soit restructurées. Cette part est encore plus significative si on ne considère que les affaires Dommages non proportionnelles, où elle a atteint 66%.

Seules des restructurations ont en effet permis aux cédantes de concilier les fortes hausses tarifaires et leur be-

ÉVOLUTION DU VOLUME DE PRIMES DE 2019 À 2023 (EPI EN MILLIONS D'EUR)



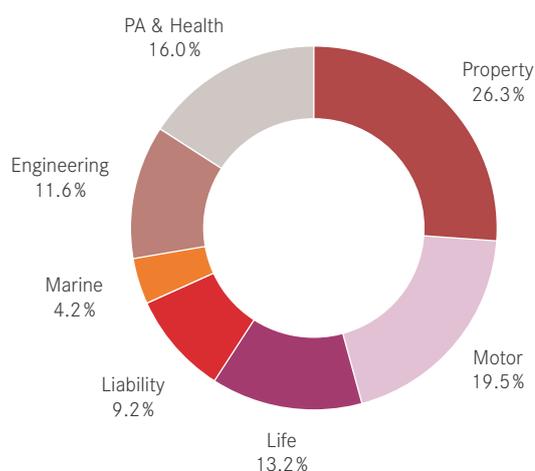
soin accru de couverture sans étendre massivement leur budget de réassurance.

Dans les affaires non proportionnelles de la branche Dommages aux biens, les priorités des tranches travaillantes ont progressé en moyenne de 47% et les tarifs, de 41%. Concernant les couvertures catastrophes, l'augmentation moyenne a même atteint 70% pour les priorités et plus de 20% pour les tarifs. En outre, SI Re a bénéficié d'une hausse de tarifs sensiblement plus élevée (40%) sur les couvertures catastrophes non restructurées. Une croissance à deux chiffres a également été enregistrée dans les tranches travaillantes couvrant les dommages aux biens non catastrophiques (plus de 21%) et dans la branche Engineering (17%). Dans les autres branches des assurances de biens et de responsabilité, des augmentations tarifaires de l'ordre de 5% à 7% ont été réalisées.

Pour ce qui est des contrats de réassurance proportionnels, les commissions fixes des affaires sinistrées dans la branche Dommages aux biens ont pu être réduites en moyenne de 10 points de pourcentage depuis 2021.

#### RÉPARTITION DES BRANCHES PAR ANNÉE DE SOUSCRIPTION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

Estimated premium income (EPI) 2023 – EUR 197.2 million



En raison de notre souscription sélective, ces arbitrages majeurs n'ont eu qu'un effet marginal sur la progression du volume de primes de SI Re, qui s'est accru de 4.4% lors des renouvellements de janvier 2023 et s'établit à près de 197 millions d'EUR. Nous avons de nouveau étoffé notre portefeuille de clients de 5% par rapport à 2022, poursuivant la tendance favorable des années précédentes. La ré-

partition des branches demeure stable.

En décembre 2022, SI Re a augmenté sa base de capital de 25 millions d'EUR, ce qui nous a permis de saisir des opportunités nouvelles et de nous affirmer comme un partenaire stable et durable.

SIGNAL IDUNA  
Réassurance SA

Une filiale de  
SIGNAL IDUNA Groupe

Bundesplatz 1  
Postfach 7737  
CH-6302 Zug  
Suisse  
Téléphone +41 41 709 05 05  
Fax +41 41 709 05 00  
[www.sire.ch](http://www.sire.ch)